



17^e Journée nationale des centres de femmes – 1^{er} octobre 2019 – 13h 30

Panéliste : Hélène Cornellier, responsable de dossiers de l'Afeas

◆ Quelle revendication?

La revendication que je vous présente est celle-ci :

inclure le travail invisible des Canadiennes et des Canadiens comme valeur économique au Produit intérieur brut, communément appelé PIB.

Sans doute cette revendication n'est-elle pas très sexy. Ce n'est pas aussi concret comme de demander l'augmentation des prestations du Régime québécois d'assurance parentale pour les parents ou celles de proches aidantes de l'Assurance-chômage.

Mais... cette revendication a son importance!

◆ Pourquoi cette revendication ?

Vous avez déjà discuté du travail invisible, mais le PIB, c'est quoi? C'est un indicateur qui quantifie — pour un pays et une année donnés — la valeur totale de la « production de richesse » effectuée par les différents agents économiques résidant à l'intérieur de ce territoire, soit par les ménages, les entreprises et l'administration publique.

Pour l'Afeas, la reconnaissance sociale et économique du travail invisible a des impacts majeurs sur le plan individuel, de la famille et pour la société. L'intégration du travail invisible au PIB, rend visible cette production essentielle à toute société et, conséquemment, permet d'enrayer la pauvreté des femmes :

- en faisant preuve d'équité envers les femmes par la valorisation de leur

travail fait au sein de leur famille et de leur communauté ;

- en mettant en place des mesures de soutien pour les parents et pour les personnes proches aidantes ;
- et en assurant des salaires acceptables à celles qui occupent des emplois similaires et rémunérés bien maigrement.

Par ailleurs, la valorisation de ce travail permet de mieux en partager, dans le couple ou la famille, la **responsabilité**, ou comme on le dit maintenant la **charge mentale**. Cela permet aussi de mieux concilier famille-travail-études au sein de la société, avec les employeurs et même les institutions d'enseignement.

◆ Où en est de cette revendication au Québec / Canada?

Où en sommes-nous rendues ? Comme nous le rappelle Ruth Rose, professeure en sciences économiques, « dès le 19^e siècle, l'économiste John Stuart Mill et, surtout, sa femme Harriet parlent de travail invisible ».

Mais le temps passe et ce travail, bien que très rentable, n'est toujours pas pris en compte au PIB des pays. Il est plutôt pris pour acquis, comme allant de soi.

Ce sera lors des Conférences internationales sur les femmes, de Nairobi en 1985 à New-York en 2000, que l'ONU et ses pays membres soulèveront cet enjeu pour les femmes sur le plan mondial, un enjeu important car il est à la source de la pauvreté des femmes.



Lors de la conférence de Beijing, en 1995, les gouvernements reconnaissent à nouveau que les femmes assument une trop forte proportion du travail non rémunéré, ce qui compromet leur égalité sur le plan économique.

Ils soulignent aussi ce manque de reconnaissance est dû au fait qu'il n'est pas évalué dans les comptabilités nationales, soit au PIB, et donc qu'il est sous-estimé ou ignoré en terme de production. Malgré les engagements pris à l'ONU, la situation est encore la même... ou presque aujourd'hui.

Donc, depuis les conférences internationales sur les femmes, **l'obligation de mesurer, de comptabiliser et d'évaluer le travail non rémunéré et rémunéré**, soit la contribution totale des femmes et des hommes, demeure... un point d'ancrage sur lequel il faut s'appuyer pour aller de l'avant.

Plus concrètement, qu'elle est cette valeur du travail invisible au PIB?

Sur le plan mondial, en 1995, l'ONU estime la valeur annuelle du travail invisible des femmes à 11 000 milliards\$ (US).

Chez nous, en 1992, Statistique Canada évalue le travail invisible, incluant le bénévolat, à l'équivalent de 34 à 54% du PIB, soit entre 235 et 374 milliards\$ (CAN). Indexé en dollars de 2016, ce même pourcentage du PIB représente entre 689 et 1 089 milliards de dollars (CAN). La même année, 2016, le travail invisible effectué par une femme au foyer à temps plein avec des enfants vaut entre 37 222 \$ et 45 895 \$ (CAN).

Depuis 1992, même si Statistique Canada a comptabilisé les heures de travail invisible des Canadiennes et des Canadiens grâce aux

recensements et aux enquêtes sociales sur la gestion du temps, la valeur de ce travail n'a pas été évalué en terme monétaire, ni incluse au PIB.

Un dossier qui tient à coeur à...

Pour l'Afeas, ce dossier est au cœur de sa mission depuis sa fondation en 1966. Au fil des ans, elle a milité pour obtenir des mesures en lien avec différents aspects de ce travail et a obtenu plusieurs gains.

Les années ont passé et en 2001, l'Afeas crée la *Journée du travail invisible*, le 1^{er} mardi d'avril, une campagne annuelle qui aura 20 ans, le 7 avril 2020. Cette démarche vise à faire comprendre l'importance de la non reconnaissance du travail invisible comme obstacle majeur à l'égalité entre les femmes et les hommes et comme facteur de la spirale de la pauvreté des femmes, comme ce fut souligné par l'ONU.

Pour l'Afeas, que l'R des centres de femmes du Québec fasse sienne cette revendication, c'est un pas majeur dans ce dossier.

C'est le signe que le dossier du travail invisible fait son chemin dans la population et les organisations féministes et communautaires.

L'Afeas souhaite que cela fasse boule de neige parce que :

**Le travail invisible,
ça compte !**

Merci de votre écoute.